



DINAN

Le parc naturel régional maintient le cap 2023

Lancé en 2008, le projet de parc naturel régional Rance-Émeraude avance à petits pas. Le syndicat mixte de préfiguration a élu son état-major, ce vendredi, à Léhon. Prochaine étape : une charte, le parc étant espéré pour 2023.

Corentin Le Doujet

« Longtemps perçue comme une frontière, la Rance a vocation à devenir un lien entre les territoires de ses deux rives », s'est félicité le Malouin Stéphane Perrin, vice-président de la Région Bretagne et président du syndicat mixte de

préfiguration du parc naturel régional (PNR) Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude. Ce vendredi, à l'abbaye de Léhon, l'instance chargée de faire éclore le projet a élu son état-major. L'équipage garde le cap fixé précédemment : la création du troisième PNR de Bretagne est attendue pour 2023.

« Ce n'était pas gagné »

Élus le 13 octobre, les quinze membres du bureau du syndicat de préfiguration ont choisi leurs quatre vice-présidents, ce 12 novembre : Solenn Meslay, conseillère départementale des Côtes-d'Armor (Plouër-sur-Rance) ; Nolwenn Guillou, première adjointe au maire de Dinard ; Gilles Lurton, maire de Saint-Malo et président de Saint-Malo Agglomération ; Arnaud Carré, maire du Quiou. « Les premières démarches pour la création du PNR ont été lancées en 2008, c'est un long chemin. Sur les 74 communes susceptibles d'intégrer le futur parc, 71 ont adhéré au syn-

dicat de préfiguration. C'est une bonne chose et ce n'était pas gagné », a estimé Didier Lechien, président de l'association Cœur Émeraude, à qui échoie la mission de rédiger la charte du futur PNR. Un document présenté comme « projet de territoire », formalisant des engagements en matière d'urbanisme, de qualité des paysages, de préservation des milieux aquatiques...

« L'accoucheur du parc naturel »

Pour mémoire, une précédente version de ladite charte avait été retoquée, fin 2018, par le Conseil national de protection de la nature, repoussant encore l'avènement tant attendu. « Je serai l'accoucheur du parc naturel, mais je n'ai pas vocation à présider le futur syndicat mixte de gestion du PNR, qui fera l'objet d'un nouveau vote d'adhésion des communes. L'objectif 2023 n'est pas en péril », a assuré Stéphane Perrin.